

la trame



La lettre d'information des contrats corridors

N°1 septembre 2013

ÉDITO

Eléments de liaison entre les espaces naturels, les corridors biologiques jouent un rôle primordial pour la préservation de la biodiversité. Ils permettent en effet à la faune de se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou atteindre de nouveaux territoires et à la flore de se propager par dissémination des pollens et des graines. Dans le cadre d'une agglomération qui se développe, ces corridors sont souvent fragilisés ou même interrompus.

Conscients depuis 2007 de l'enjeu que constitue le maintien de la biodiversité sur notre bassin transfrontalier, les partenaires du Grand Genève ont fait de la préservation des espaces naturels et de leur connexion une de leur priorité. La signature en novembre 2012 des premiers contrats corridors biologiques transfrontaliers est le résultat de cette volonté forte.

Le contrat Arve Lac établit un cadre de collaboration pour les collectivités, privés et associations suisses et français désireux de s'impliquer pour le devenir de ce territoire compris entre le massif des Voirons et le lac. Les enjeux de ce contrat sont d'envergure : ils contribuent clairement à la qualité de notre environnement en préconisant des actions permettant le franchissement pour la faune des voies de communication, la connexion des milieux humides ou encore la préservation des espaces agricoles.

Pour répondre à ces enjeux, les partenaires du contrat ont validé pour l'année 2013 pas moins de 40 mesures. Toutes sont lancées à ce jour ce qui a généré un travail conséquent : les deux collectivités porteuses du contrat, Annemasse Agglo et le Canton de Genève, ont mis les ressources opérationnelles à disposition, les appels d'offre ont été rédigés et, à l'heure d'écrire cet éditorial, nous nous réjouissons de constater que grâce à l'implication de tous les acteurs, les actions sont sur les rails.

Nous entamons ainsi un projet de longue haleine. Cette première «trame» vous invite à suivre année après

année les études, les réalisations et les événements de ce contrat corridors. Elle est complémentaire au site internet dédié à ce contrat : <http://www.grand-geneve.org/contrat-corridors-transfrontalier-arve-lac>. L'objectif de ces outils est d'informer sur le contenu des contrats corridors, l'état d'avancement des opérations et de partager les connaissances acquises pour maintenir et améliorer les connexions biologiques à l'échelle de notre bassin naturel.

Dans cette première édition, deux problématiques phares du maintien des corridors biologiques sont abordées: comment une collectivité œuvre à travers ces outils pour maintenir une des dernières connexions entre les espaces agricoles et le lac et comment résoudre un cas de mortalité de petite faune sur une route en bordure d'une zone humide majeure de notre agglomération.

Grace à l'engagement des nombreux partenaires de ce contrat, ces corridors biologiques que nous sommes en train de concrétiser sur notre territoire incarnent la volonté d'actions transfrontalières permettant de donner vie à un territoire partagé. Nous nous réjouissons de découvrir ensemble les résultats de ce travail commun durant les années à venir !

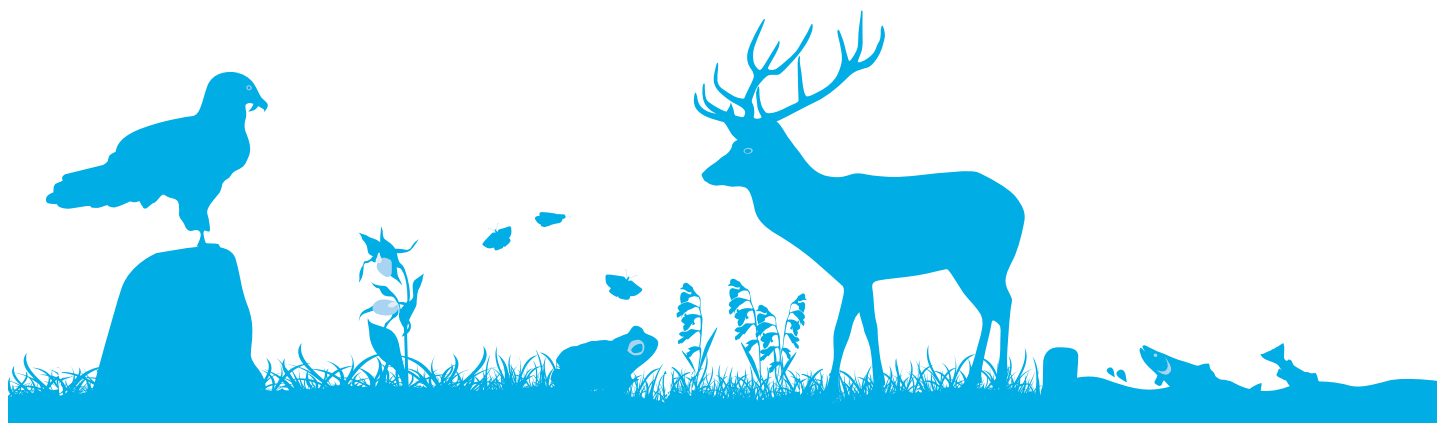


Michèle Künzler,
Conseillère d'Etat de la
République et Canton
de Genève



Georges Deléaval,
Président d'Annemasse
Agglo

© Stéphane Couchet





Protéger la pénétrante de verdure de Vandœuvre

La pénétrante de verdure de Vandœuvre est la dernière connexion entre la plaine de la Seymaz, la zone agricole de Vandœuvre et les espaces boisés proches du Lac Léman. La présence de milieux agricoles, forestiers et aquatiques permet à de nombreuses espèces animales et végétales d'accomplir leur cycle de vie.

En décembre 2012, la commune de Vandœuvre (CH) a lancé une étude qui s'est achevée à l'été 2013 pour caractériser la **pénétrante de verdure**, et proposer d'éventuelles actions à prendre au sein de la pénétrante, afin de préserver et d'améliorer la qualité écologique et la perméabilité des espaces.

Le diagnostic fait état d'un espace riche qui abrite des chênes centenaires, des haies, des bosquets, des milieux à valoriser tant du point de vue de la biodiversité que du paysage agricole.

Des mesures d'améliorations des connexions biologiques sont préconisées.

La mobilité des animaux est parfois entravée par la présence de murs et de clôtures, difficilement franchissables voir imperméables. La suppression de clôture, la création d'ouvertures ponctuelles, un espace laissé libre en bas de la clôture, le remplacement par des mailles plus larges permettront d'y remédier.

De nombreux espaces verts autour des habitations ont un véritable potentiel d'amélioration écologique. Beaucoup sont caractérisés par un entretien régulier et des haies composées d'essences exotiques. La pratique d'une gestion différenciée et des recommandations préconisées dans la Charte des jardins permettra d'améliorer la qualité écologique de ces espaces.

Le territoire est parcouru par le ruisseau du Moulanaïs et le Nant de Bessinge. Il ne subsiste cependant que deux courts tronçons à ciel ouvert. Il s'agira d'évaluer la possibilité de

remettre à ciel ouvert ces cours d'eau, et d'envisager le réaménagement de fossés, de petites mares ou étangs de surfaces. Une étude de faisabilité pour la renaturation du Nant de Bessinge a été lancée en août 2013 par la commune.

L'espace agricole de la commune de Vandœuvre possède enfin un riche patrimoine arboré. Les ensembles de Chougny et Petit-Miolan - La Capite sont parmi les plus remarquables. La valeur paysagère des cordons et bosquets est élevée mais sa pérennité n'est pas garantie, en raison du manque de renouvellement des arbres.

Le périmètre de la pénétrante de verdure et sa fonctionnalité sera considéré dans les planifications et projets urbains à venir. Ambitieux programme que celui engagé par la commune de Vandœuvre dans le cadre du contrat corridors Arve-Lac, un vrai pas en faveur de la biodiversité !



Certains axes routiers de la commune, route de Vandœuvre – route de Chougny – route de Mon Idée, sont fortement fréquentés et difficiles à franchir par la faune. On pensera à ralentir sa vitesse en particulier lors de circulation nocturne. © Christian Fosserat

Une traversée de route périlleuse, rendue possible grâce à des aménagements



Le dispositif consiste à mettre en place un filet et des seaux sur un linéaire de 300 m pendant la période de migration massive des amphibiens (environ 40 jours entre mars et avril), et faire traverser les individus tous les matins. © Mairie de Cranves Sales

La tourbière de Lossy, située sur la commune de Cranves Sales, au bas du coteau des Voirons, est un site remarquable.

Ce site comporte plusieurs habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire, et treize espèces végétales protégées au niveau régional et national ou menacées. Principalement constituée de roselière, cette zone humide est notamment un site de reproduction très important pour de nombreux batraciens.

Venant de la zone agricole du piémont du massif des Voirons, ils doivent traverser la route des Marais, qui est devenue un site d'écrasement important. Cela provoque une baisse de la population et met en péril la biodiversité du territoire.

Pour préserver ce corridor, il est nécessaire de faciliter la traversée par la petite faune de la route des marais, de maintenir les zones forestières et agricoles en l'état et veiller

à ce que l'extension des zones urbanisées ne se fasse pas au détriment des corridors. C'est l'objectif de l'action 21 du contrat corridor Arve Lac « Maintenir et restaurer le corridor entre la forêt communale de Martigny/piémont agricole des Voirons et la **tourbière de Lossy** », portée par la commune de Cranves-Sales.

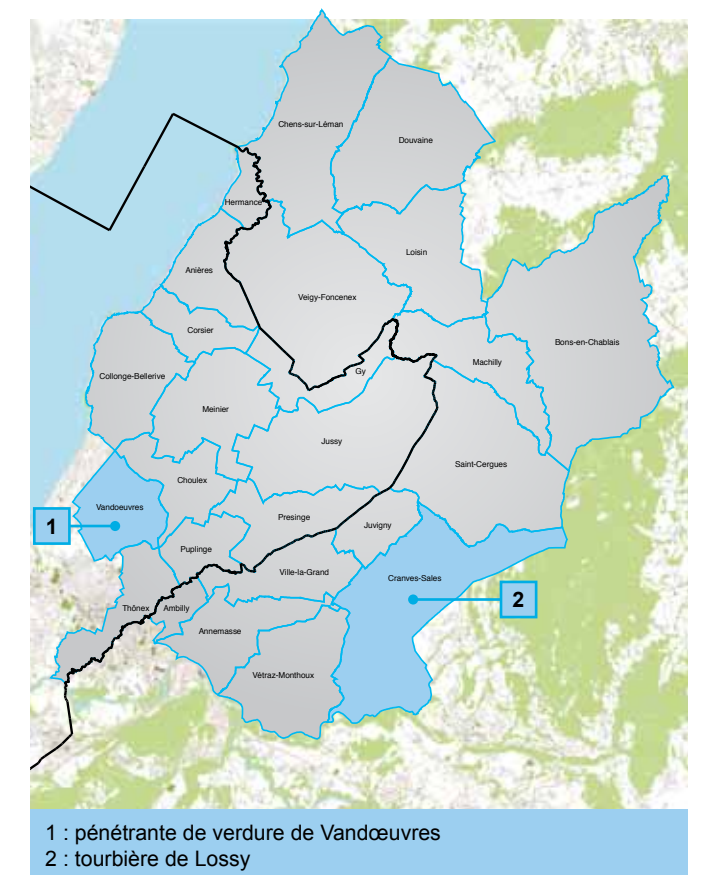
Dans ce cadre et afin de pallier aux problèmes d'écrasement d'amphibien identifié de longue date sur la route bordant la tourbière, la commune a lancé des inventaires lors de la migration des amphibiens afin d'identifier leur linéaire de traversée ainsi que pour apprécier la taille des populations.

Cette démarche a mobilisé une trentaine de bénévoles qui se sont relayés chaque matin pour libérer les grenouilles et les comptabiliser.

Au total 5 espèces différentes ont été identifiées sur les 760 amphibiens rencontrés : 1 grenouille verte, 4 crapauds communs, 8 tritons alpestres, 37 tritons palmés et 710 grenouilles rousses.

L'opération sera reconduite à la même période durant 3 années. Cela permettra de déterminer l'emplacement nécessaire d'un crapauduc avant de passer à la phase de travaux.

Périmètre du contrat corridors Arve-Lac



1 : pénétrante de verdure de Vandœuvre
2 : tourbière de Lossy



Le contrat corridors Arve-Lac

Le contrat corridors est un nouvel outil volontaire qui permet aux collectivités publiques de préserver et restaurer les corridors biologiques. Mis en œuvre sur 5 ans, il vise quatre axes d'actions : réglementaires, travaux, études et animations. Sept contrats corridors biologiques seront développés à l'échelle régionale dans le cadre du Grand Genève.

Les grands enjeux d'Arve-Lac

- Le franchissement des voies de communication
- Les connexions biologiques entre le massif des Voirons et le lac
- Les espaces ouverts dans les bois de Jussy/Douvaine
- Les milieux humides des bassins versants du Foron, de la Seymaz et de l'Hermance

En chiffre

- 12 communes suisses et 13 communes françaises impliquées (173 km²)
- 42 mesures sur 5 ans, 24 en France et 18 en Suisse

Agenda

- > Jusqu'au 31 mars 2015 | Maison du Salève |
Exposition Les corridors de l'amour – ou les rencontres animales à pile ou face

Une présentation sensible et attractive des corridors biologiques et de la préservation de la biodiversité à travers le thème des amours dans la nature. Cette exposition est proposée dans le cadre du Contrat corridors Champagne-Genevois.

www.maisondusalève.com

- > **Oiseaux de nos campagnes, participez à l'enquête !**

Inventaire participatif de la **Chevêche d'Athéna**, de la **Huppe fasciée** et de l'**Effraie des clochers**. Les habitants des communes du Salève au Vuache, du canton de Saint Julien et du canton de Genève sont invités à ouvrir l'œil, tendre l'oreille et transmettre leurs observations. Pour cela, un dépliant présentant ces trois espèces et une fiche détachable est disponible dans les mairies, les offices de tourisme et les lieux de visite.

Pour plus d'informations

www.ge.ch/corridors-biologiques et

www.grand-geneve.org/concretement/realisations/nature-paysage/contrats-corridors-biologiques

La Charte des Jardins : un engagement moral pour la biodiversité



10 bonnes pratiques, faciles à adopter, pour inviter la nature chez soi. La charte promeut les pratiques d'entretien du jardin qui favorisent la biodiversité. Libre à chacun de s'approprier l'outil. Dès le printemps 2014 un outil dédié aux collectivités publiques sera disponible auprès de l'Etat de Genève. Les communes suisses et françaises pourront rejoindre celles déjà engagées dans sa promotion. Adhérez vous aussi à la Charte des Jardins !

<http://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins>

La lettre d'information des contrats corridors - septembre 2013

Rédaction : Véronique Lallée, Aline Blaser, Sébastien Beuchat, Jean-Marc Mitterer

Crédits des illustrations : DIME État de Genève, Annemasse Agglo

Impression : Repro Léman

Tirage : 500 exemplaires

Coordonnées :

Annemasse Agglo
11 Avenue Emile Zola
BP 225
74105 Annemasse Cedex

Etat de Genève
DGNP
7 rue des Battoirs
1205 Genève

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

Les partenaires du contrat

